

HUMANITE SOLIDAIRE 64 - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Présenté et approuvé en Assemblée Générale le 27 mars 2026

1- OBJET

Humanité Solidaire 64, association « loi 1901 » d'intérêt général social et humanitaire, créée en janvier 2018, a pour objet de soutenir et d'accompagner les demandeurs d'asile, les réfugiés et les mineurs non accompagnés en recours, et plus généralement toute personne en situation de migration et de grande précarité présente dans l'agglomération de Pau.

Cette aide se fait notamment, mais non exclusivement, par les cours de français, l'aide alimentaire, l'hébergement citoyen solidaire en cas de non-accès au 115, la facilitation de la scolarisation et de la recherche d'emploi, l'accompagnement vers les différents organismes d'aide aux personnes en difficulté, l'accompagnement à des activités sportives et culturelles ou à des rendez-vous médicaux, juridiques ou administratifs

Ce soutien vise à aider les bénéficiaires dans leur vie quotidienne, à développer leur autonomie, à créer des liens et des échanges, à rompre l'isolement, et à contribuer à l'insertion des personnes exilées dans le tissu social, culturel, sportif et professionnel local.

L'activité de l'association en 2025 a porté sur quatre types d'accompagnements :

- un soutien aux MNA (mineurs non accompagnés) en recours, présents dans l'agglomération Paloise
- un soutien aux jeunes majeurs, ex-MNA en procédure de demande de titre de séjour
- l'accompagnement de demandeurs d'asile et de réfugiés hébergés au Prahda,
- l'accompagnement de familles déboutées du droit d'asile.

2- FONCTIONNEMENT

Au 31 décembre 2025, l'association comptait **139 adhérents**, auxquels se sont ajoutés plus de 70 donateurs et une centaine de citoyens sympathisants, soit plus de **250 personnes** intéressées pour défendre la cause de l'association.

Les moyens humains de l'association ont reposé uniquement sur des ressources bénévoles. **Plus de 70 bénévoles** ont formé des groupes de bénévoles actifs : plus d'une trentaine pour les référents scolaires, une trentaine pour les cours de français, une trentaine pour les accompagnements divers et la distribution des repas, une vingtaine pour l'hébergement citoyen solidaire, une dizaine pour les activités sportives et culturelles.

Les heures de bénévolat ont dépassé 14 445 heures en 2025. Ce montant est un minimum car tous les bénévoles n'ont pas comptabilisé leur temps passé. Cela correspond à **9 ETP** (Equivalent temps plein pour 1607 h) ou à **8 ETP** (Equivalent temps plein pour 1820 h).

Les moyens matériels nécessaires à notre fonctionnement ont été une mise à disposition de locaux (salles pour les cours de français, l'aide aux devoirs, les distributions de nourriture, les repas chauds, les réunions ou nos soirées festives) grâce aux conventions signées avec différents organismes : la MJC des Fleurs, la MJC du Laü, la FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail) et le Prahda (Programme d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile).

Les moyens financiers ont été de trois types. L'association a bénéficié d'une part des cotisations de ses adhérents et des dons de donateurs sympathisants, d'autre part de trois subventions, l'une accordée par le **CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale) de la ville de Pau et l'autre par le **FDVA** (Fonds pour le Développement de la Vie Associative) et enfin par un soutien financier du **Fonds Riace France**.

L'animation de l'association a été assurée tout au long de l'année par

- des réunions mensuelles du Conseil d'Administration, ouvertes aux bénévoles actifs
- des lettres infos bimestrielles adressées à tous les adhérents et sympathisants
- des rencontres informatives et des propositions régulières de formation adressées aux bénévoles

- 4 rencontres des bénévoles (21/02, 11/04, 19/09 et 7/11) proposées aux bénévoles actifs, nouveaux et anciens, qui ont permis à **80 personnes** d'échanger et de partager leurs expériences avec le soutien d'une psychologue bénévole.
- 2 soirées festives organisées à la FSGT le 20 juin et le 12 décembre, rassemblant bénévoles et bénéficiaires (**95 personnes en juin, 100 personnes en décembre**).
- son **Assemblée Générale annuelle** le 21 mars 2025 à la MJC des Fleurs, **63 personnes étaient présentes ou représentées**, sur les 109 adhérents du moment. Tous les documents approuvés ont été envoyés aux adhérents. Nos bénéficiaires sont de plus en plus nombreux et nos bénévoles sont mobilisés et créatifs.

La participation de l'association à des événements extérieurs a permis de défendre les causes portées par notre association : 15/01 Journée du bénévolat de l'Agglo de Pau (une dizaine de visiteurs), 30/01 Rencontre avec le CA de l'Estanguet, 6/02 manifestation à l'occasion de la "Journée internationale des morts et disparus aux frontières et sur les routes de l'exil" à l'appel du CRDE (80 personnes), 22/03 rassemblement pour la journée mondiale de manifestations contre le racisme et le fascisme, 19/06 conférence de presse « « Bilan 2024 – 2025 Journée Mondiale des Réfugiés » donnant lieux à 2 articles dans la presse (Sud-Ouest et La République), 18/06 Rencontre du CRDE avec les organisations syndicales le 18 juin - objectif de parler des exilés sans papiers dans leurs difficultés d'accès à l'emploi, 25/06 rassemblement pour la Journée Mondiale des Réfugiés à l'appel du CRDE pour un moment convivial square Aragon, Forum des Associations (13/09) organisé par la Ville de Pau (visite de 35 personnes, 10 bénévoles en relais sur le stand), 11/10 Participation au brunch associatif proposé par les 3 MJC (Berlioz, Laü et Fleurs) lors de la journée de mobilisation nationale inter-association autour de la crise que traverse le monde associatif, 16/10 participation à la mobilisation proposée par La Cimade devant la Préfecture : campagne en faveur de la régularisation des sans-papiers, 8/11 : Festival La Cimade Migrant'Scene ciné-débat à Arudy , 20/11 à l'occasion de la journée internationale des Droits de l'Enfant, conférence de presse tenue dans les locaux de La Cimade par La Cimade, Humanité Solidaire 64, RESF64 et le CRDE, 25/11 : Festival La Cimade Migrant'Scene ciné-débat au Méliès, 18/12 Journée Internationale des Migrants en réponse à l'appel national "Né.es ici, venu.es d'ailleurs" : Solidarité, égalité des droits, régularisation, rassemblement organisé par le CRDE.

Ce sont au total une quinzaine de rencontres, manifestations et rassemblements auxquels ont participé plus d'une centaine de bénévoles.

3- PARTENARIATS ET CONVENTIONS

En 2025, les partenariats avec d'autres associations et collectifs ont été maintenus et développés : La Cimade, l'Atelier Vélo Participatif et Solidaire de Billère, la FSGT, la Croix Rouge, les Restos du Cœur, le Secours Populaire, la Banque Alimentaire de Pau, l'épicerie EPISOL de la MJC Berlioz, la Maison des Citoyens du Monde, Pau à Vélo, le Méliès, l'association Solidarité Mamans Papas solos, Les Trois Mères, AIDES, et autres associations.

Humanité Solidaire 64 a participé aux travaux de deux collectifs agissant sur l'agglomération : le **CRDE** (Collectif pour le Respect du Droit des Etrangers – Solidarité Migrants), et **RESF64** (Réseau Éducation Sans Frontières). Ces partenariats ont permis d'élaborer des dossiers de plaidoyer et de mener des actions de sensibilisation afin d'alerter élus et administrations sur les situations dramatiques vécues par nos bénéficiaires.

Un partenariat avec le CLAP Sud-Ouest / CRI Aquitaine a permis de proposer des formations en FLE ou en alphabétisation aux bénévoles des cours de français et des ateliers sociolinguistiques.

La convention avec la MJC des Fleurs a été renouvelée en 2025, permettant l'utilisation de salles pour les cours de français Adultes deux fois par semaine, pour nos réunions de Conseil d'Administration ou autres rencontres, et la mise à disposition d'une salle pour la distribution des repas le samedi soir.

La convention et l'affiliation avec la FSGT a été aussi renouvelée permettant une mise à disposition de salles pour les cours de français pendant les vacances scolaires.

La convention avec le Prahda a été poursuivie permettant l'organisation des cours de français pour les résidents et la mise à disposition de salles plusieurs fois par semaine.

Une nouvelle convention a été signée avec la MJC du Laü en avril pour la mise à disposition de salles pour les cours de français et les séances d'aide aux devoirs, la cuisine pour la confection de repas chauds et pour la participation aux activités de la MJC.

Des conventions de stages ont été signées pour 2 bénévoles de HS64 : l'une en Master FLE (sujet du stage : création du cours adultes FLE) et l'autre en formation CFGA (Certificat de formation à la gestion associative) (sujet du stage : gestion des données personnelles)

Deux conventions de stage ont été signées avec des stagiaires de l'UPPA pour 2 semaines d'immersion en cours de FLE

Un dossier spécial sur les MNA en recours est paru dans le N°3 de Mozaïque Janvier 2025, publication du centre social de la Pépinière publiant des interviews de bénévoles et de jeunes.

4- FORMATION DES BENEVOLES

- **Membres du Conseil d'Administration**

avec le réseau PALVA (Points d'Appui locaux à la Vie Associative) : 23/01 " Du projet d'activité au budget prévisionnel » (1 bénévole), 21/06 "Les sources de financement pour mon asso" (1 bénévole), 26/09 « sensibilisation à la gestion des données personnelles » (2 bénévoles), 13/11 « Responsabilité des dirigeants » : 3 bénévoles

Intervention de La Cimade en CA (3/02) : Ce que change la loi immigration « Darmanin 2024 » et la « circulaire Retailleau » de janvier 2025.

- **Intervenants en cours de français**

- Janvier : rencontre avec deux professeurs des écoles en FLE membres de RESF64 et 8 bénévoles de HS64 pour échange de pratiques

- 24/04 séminaire "Ecrire en FLE" à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour: "Atouts et limites de la collaboration lors d'une tâche de reformulation à l'écrit en FLE" (14 bénévoles)

- 22/05 Séminaire Alphabétisation organisé par Carmen AVRAM à l'UPPA (7 bénévoles)

Grâce à notre partenariat avec le CRIA (Centre Ressources Illettrisme Analphabétisme Nouvelle-Aquitaine) et le CLAP (Comité de liaison des acteurs de la promotion) Sud-Ouest, des bénévoles ont pu utiliser la réserve documentaire et participé à des formations FLE :

- 18/06 «Jeux pédagogiques pour adultes en formation linguistique et savoirs de base» (2 bénévoles)

- 03/07 Réunion annuelle des référents des structures du territoire Pau-Béarn proposant des cours FLE, alphabétisation, illettrisme : 1 bénévole

- 7&8/10 « Intervenir auprès d'un public non francophone et animer un atelier d'oral FLI/FLE » (3 bénévoles)

- 24/11 « Présentation d'outils pédagogiques FLE, de jeux et de manuels pour les publics FLE/Alphabétisation/illettrisme : manuels, sites web, applications pour smartphone, jeux, documents authentiques » : 2 bénévoles

- **Bénévoles actifs :**

- 02/10 début CFGA (Certificat de formation à la gestion associative) 30 h de formation certifiante + 120h de pratique (1 bénévole)

- Séminaire 2 jours « Valeur de la République et Laïcité » (1 bénévole)

Ce sont au total plus de 330 heures de formation pour 46 bénévoles.

5- ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

Les **Mineurs Non Accompagnés (MNA)** sont des enfants et des adolescents de nationalité étrangère, ayant fui, seuls, la guerre, les violences ou les discriminations pour trouver un avenir meilleur. A leur arrivée sur le sol français, ces jeunes doivent prouver leur minorité et leur isolement pour être mis à l'abri par les services de protection de l'enfance. Les services de l'aide sociale à l'enfance (ASE) rejettent parfois certains dossiers en remettant en cause leur parole et leurs documents d'identité.

Les adolescents qui ont fait l'objet d'un refus de prise en charge peuvent porter un recours devant le Juge des Enfants. Ayant été expulsés de leurs foyers d'accueil, ils se retrouvent alors dans la plus grande précarité. Ces

jeunes sont en danger, complètement démunis et désorientés. Ils sont contraints de vivre à la rue, sans protection ou accompagnement aux droits pendant des mois, voire plus d'une année.

Humanité Solidaire 64 soutient ces jeunes pendant ces longs mois d'attente et d'angoisse, en les aidant à trouver un abri, à accéder à des soins, en les accompagnant dans l'accès à la scolarisation et en les orientant dans leurs démarches administratives, jusqu'au moment de la reconnaissance de leur minorité et de leur prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Aujourd'hui, à Pau, les besoins élémentaires de ces jeunes ne sont pris en charge par aucune structure.

En 2025, Humanité Solidaire 64 a rencontré et accompagné **plus de soixante jeunes** tout au long de l'année, pour des durées de quelques jours, quelques semaines à un an, MNA en recours et jeunes adultes (MNA en recours ayant eu 18 ans, sans accompagnements institutionnels).

Le nombre des jeunes MNA à la rue a fluctué pendant l'année, en raison de leurs expulsions régulières, de leur réintégration dans les foyers de l'ASE (pour ceux dont la minorité a été reconnue) et le départ de certains, quittant Pau pour poursuivre leur chemin. Il est resté très important depuis la **très forte augmentation de l'été 2023**.

Tout au long de l'année 2025, nous avons soutenu quotidiennement **une quarantaine de jeunes à la rue**, MNA en recours ou jeunes devenus adultes : **36** jeunes (dont 32 MNA) en janvier et février, **40** jeunes (dont 34 MNA) en mars et avril, **41** jeunes (dont 32 MNA) en mai et juin, **36** jeunes (dont 26 MNA) en juillet et août, **36** jeunes (dont 26 MNA) en septembre et octobre, **37** jeunes (dont 27 MNA) en novembre et décembre.

Ces jeunes viennent principalement de pays d'Afrique francophone (Guinée Conakry à 80%, Mali, Côte d'Ivoire) ou anglophone (Sierra Léone, Ghana, Gambie), ou du Bangladesh. Ce sont essentiellement des garçons. Nous avons accompagné 3 jeunes filles.

En 2025, 4 jeunes ont été reconnus mineurs par le Juge des Enfants ou la Cour d'Appel des Mineurs, après de longs mois passés à la rue, et jusqu'à 13 mois pour l'un d'entre eux.

En 2025, 3 jeunes ont obtenu leur titre de séjour à leurs 18 ans grâce à l'accompagnement de La Cimade et de leurs référents scolaires.

- **Cours de français et de mathématiques, Aide aux devoirs, Atelier théâtre**

En 2025, trois séances hebdomadaires de 2 heures de cours de français ont été proposées **entre janvier et mars**, le lundi matin à la FSGT et les mardis et jeudis matins à la MJC des Fleurs. 15 à 18 jeunes et jusqu'à 25 en période de vacances scolaires, ont pu être pris en charge par 3 ou 4 bénévoles par séance. **À partir de mars, un 4^{ème} cours a été ouvert** pour les jeunes analphabètes le vendredi matin. Tous les cours ont été transférés à la MJC du Laü à partir de septembre.

Ces cours sont à la fois des cours de français, des cours de mathématiques et des ateliers sociolinguistiques où de nombreux sujets de la vie quotidienne sont abordés. 12 bénévoles sont mobilisés sur ces 4 cours.

Création de séances « Aide aux devoirs » à partir du mois de septembre pour les jeunes scolarisés, les mercredis et les samedis après-midi à la MJC du Laü. Une dizaine de bénévoles se sont mobilisés.

Un atelier Théâtre a été organisé par une bénévole les vendredis matins et a abouti à une représentation lors de la soirée festive du 20 juin : « Les animaux puissants » joués avec brio par 7 jeunes.

Ce sont environ 2200 heures de bénévolat : 2000 heures consacrées aux cours de FLE par 17 bénévoles, et **200 heures** pour l'aide aux devoirs, par 10 bénévoles

- **Hébergement citoyen solidaire d'urgence**

Un groupe d'hébergeurs solidaires bénévoles a été constitué courant 2020 et s'est consolidé depuis cette date. Il compte plus d'une vingtaine de familles. Quand l'hébergement d'urgence du 115 est saturé, ou lors des jours de carence imposés par le 115, les jeunes se retrouvent sans hébergement et doivent dormir dehors. Ils appellent en mi-journée la référente du groupe qui alerte le groupe d'hébergeurs. Les jeunes scolarisés en internat, demandent aussi à être hébergés les week-ends et les vacances scolaires.

En 2025, 2365 nuitées ont été assurées par les hébergeurs solidaires. Cela a permis de mettre à l'abri plus d'une **cinquantaine de jeunes tout au long de l'année**. Malgré notre mobilisation, nous n'avons pas réussi à répondre à toutes les demandes en particulier **50 fois où les jeunes ont dû dormir dehors**. Nous avons dû prendre en charge 3 nuits d'hôtel pour les plus fragiles, grâce à un don ciblé de l'association Solidarité Maman Solos.

Cela correspond à plus de 4750 heures de bénévolat consacré à l'hébergement par 30 bénévoles.

- **Aide alimentaire**

Les MNA en recours n'ont pas de ressources, n'ont pas de « droits ouverts » et ne peuvent pas être orientés par des assistantes sociales vers les associations caritatives. Ils n'ont aucune possibilité pour se nourrir.

Les associations partenaires (Restos du Cœur et Secours Populaire), ainsi que le CCAS, ont accepté que les MNA en recours puissent être orientés par Humanité Solidaire 64 par le biais d'attestations.

Les jeunes ont ainsi pu se nourrir :

- les soirs en semaine au Resto du Soir du CCAS de La Jardinière (sauf pendant les 4 mois de fermeture, du 1^{er} juillet au 30 septembre),
- grâce aux distributions hebdomadaires des Restos du Cœur et mensuelle du Secours Populaire,
- le week-end, grâce à notre distribution du samedi soir à la MJC où 3 à 5 bénévoles sont mobilisés pour collecter la nourriture (essentiellement les produits frais invendus à date limite de consommation) auprès de la Banque Alimentaire, de l'épicerie d'EPISOL et de la Croix Rouge et la distribuer aux 25 à 35 jeunes présents. Quand la ramasse n'est pas suffisante, nous la complétons parfois par des achats de produits essentiels. Pour raisons budgétaires, nous limitons ces achats au minimum. Une distribution le mercredi soir a été ajoutée pendant la période de fermeture du resto du soir grâce à une collecte supplémentaire à la Banque Alimentaire.
- de janvier à l'été, 1 ou 2 repas chauds par mois ont été organisés et servis à la MJC des Fleurs, avec l'aide de Clarisse, de l'association Les Trois Mères et une équipe de jeunes volontaires. À partir de l'été, les repas chauds ont été assurés par Mathieu et Sophie à la MJC du Laü et les bénévoles de HS64.
- Cantine solidaire de Voyage Alimenterre à la Coulée Douce Berlioz (un repas solidaire gratuit est préparé et organisé les 2èmes lundis de chaque mois)

Au total, ce sont plus de **1650 colis de nourriture** ont été distribués aux MNA le samedi pour leur nourriture du week-end, et le mercredi pendant l'été, et **plus de 260 repas chauds ont été préparés et servis**.

De plus, lors des hébergements d'urgence, les hébergeurs solidaires assurent les repas du soir et du lendemain matin et parfois de midi. Une cinquantaine de jeunes ont été nourris ponctuellement par les hébergeurs bénévoles, soit environ **4000 repas** dans l'année.

- **Aide à la reconstitution des documents d'état civil et d'identité – Aide à la régularisation**

La grande majorité des jeunes arrivent en France sans documents d'Etat Civil. Ces documents sont pourtant indispensables pour leurs recours. Nous avons financé :

- les envois par DHL des documents d'état civil (extraits d'acte de naissance et jugements supplétifs) quand les familles, ou amis au pays n'ont pas les moyens de prendre en charge ces frais (11 DHL en 2025).
 - les cartes consulaires de Guinée que l'on peut prendre en ligne (14 cartes en 2025)
 - le voyage à Paris d'un jeune Guinéen, à l'ambassade de Guinée, pour légalisation de ses documents (25/03)
 - le voyage d'un jeune Bangladais à l'ambassade du Bangladesh à Paris (23-25/11).
- « **MNA, régularisation et droit au travail** » : Réunion des référents scolaires avec La Cimade 03/10 : (29 personnes présentes). Une fiche d'information a été renvoyée à tous.
- À leurs 18 ans, tous les jeunes sont accompagnés par La Cimade pour la constitution de leur dossier de demande de titres de séjour.

Au total, 27 jeunes ont été aidés pour obtenir leurs documents d'état civil ou d'identité
12 dossiers de demandes de Titre de Séjour ont été déposés à la Préfecture

- **Partenariat avec d'autres associations paloises**

Les jeunes, étant mineurs de par leurs extraits d'acte de naissance et sans domicile fixe, ont dû être accompagnés par des bénévoles dans les autres associations pouvant leur venir en aide. Ces jeunes, ne relevant pas du droit commun, ne peuvent pas être soutenus par des assistantes sociales, ni par les services du Conseil Départemental. Leur seul accès à une structure de service public est le Point d'Eau, géré par l'OGFA où ils peuvent trouver un accueil de jour médico-social, quelques heures par jour, en semaine.

En 2025, Humanité Solidaire 64 a fourni des attestations à une cinquantaine de MNA, attestant de leur situation précaire de vie à la rue et de leur absence de ressources, leur permettant d'accéder aux services des autres associations d'aide aux plus démunis.

Les jeunes ont été accompagnés individuellement par des bénévoles :

- à **La Cimade** : accompagnement juridique et administratif,
- aux **Restos du Cœur** : aide alimentaire hebdomadaire et vêtements,
- au **Secours Populaire** : aide alimentaire mensuelle et vêtements,
- à la **Croix Rouge** : vêtements à la boutique solidaire et récupération des invendus de produits frais de l'épicerie solidaire les soirs en semaine,
- à l'**Atelier Vélo Solidaire et Participatif de Billère** pour leur permettre d'obtenir un vélo, moyennant une adhésion. Le principe était qu'ils puissent remettre en état un vélo d'occasion, se former aux petites réparations et être autonomes à la fois dans leurs déplacements en ville et dans l'entretien de leur propre matériel. En 2025, ce partenariat a permis d'équiper **une trentaine de jeunes** en leur fournissant leurs propres vélos.

- **Santé**

- **Carte AME (Aide Médicale d'Etat)**

Les MNA mis à la rue n'avaient, pour certains, pas fait les démarches d'ouverture de droits à la Sécurité Sociale, ni à l'AME. Ces démarches ont été entreprises grâce à l'accompagnement des bénévoles.

- **Rendez-vous médicaux, hospitalisations, médicaments et lunettes**

- Tous les jeunes sont accompagnés par les bénévoles pour des rendez-vous à l'hôpital, à la PASS, chez l'ophtalmologiste et dans les pharmacies. Il faut parfois les emmener aux urgences, prendre des rendez-vous à SOS médecins ou chez les kinés.
- 2 jeunes ont subi des opérations chirurgicales (l'un pour une rupture des ligaments croisés, l'autre pour un tympan et osselets), accompagnés et suivis par des bénévoles. Grâce à un partenariat avec la PASS, le Secours Populaire et le Secours Catholique
- 2 jeunes ont été hospitalisés plusieurs jours en juin en raison de leur état de santé et pour examens cliniques. Ils ont été hébergés ensuite par des hébergeurs solidaires pour leur éviter la rue en sortie d'hôpital et pour les accompagner dans leurs prises de médicaments.
- 1 jeune a fait une sévère chute de vélo et a dû être transporté aux urgences, où une intervention au bloc opératoire a été nécessaire. Des bénévoles se sont ensuite relayés pour l'héberger et le conduire pour ses soins infirmiers.
- 2 jeunes ont pu avoir des lunettes de vue.
- 2 autres jeunes souffrant de dépression et de crises d'angoisse ont été accompagnés chez des psychologues et psychiatres
- pour compléter les dossiers scolaires, de nombreux jeunes ont été accompagnés au pôle de vaccination pour être à jour pour la rentrée scolaire.

- **Informations Santé aux bénévoles et MNA**

- **Atelier « Risques transmission VIH et Hépatites »** animé par l'association **AIDES** le 3 mars à la FSGT (30 MNA et 5 bénévoles profs de français étaient présents).
- **Réunion d'information « santé des MNA »** à la MJC des Fleurs (28/11), 21 bénévoles présents. Points abordés : récapitulatif des différentes structures de soin sur Pau, rôle et actions de l'équipe santé de HS64, les ressources en soutien psychologique, les réflexes à avoir quand un jeune signale un problème de santé. Un compte-rendu a été envoyé à tous les bénévoles en contact avec les jeunes.

- Hygiène

- un partenariat avec la maraude de la Croix Rouge nous permet de distribuer régulièrement des shampoings et du dentifrice aux jeunes. Nous achetons les produits manquants.
- un partenariat a été établi avec le coiffeur du salon « Cerisier Café Barbier » au 39 rue du 14 juillet à Pau, qui a proposé de coiffer gratuitement un jeune par semaine (contre don en nature et reçu fiscal)

• Scolarisation

Les jeunes mis à la rue en 2025 ont été accompagnés progressivement au CIO (Centre d'Information et d'Orientation) par les bénévoles de RESF64 pour des tests de niveaux et des entretiens, étape préalable à une orientation et à toute inscription scolaire.

Grâce aux efforts des bénévoles de RESF64 et de HS64, la grande majorité des jeunes ont pu être scolarisés, tous suivis par un.e référent.e scolaire pour chacun d'entre eux, **soit 33 bénévoles**, certains en binômes.

Des réunions régulières des référents ont eu lieu tout au long de l'année.

À fin 2025, 31 jeunes étaient scolarisés ou en formation professionnelle (22 MNA et 9 jeunes adultes) :

- 8 jeunes au LEP des métiers de l'habitat de Gelos, en construction durable, plomberie ou métiers du bois
- 6 au Lycée Baradat à Pau, en classe « Monde »
- 5 au LEP de Beau Frêne (2 en CAP Cuisine, en 2 en CAP PSR, 1 en CAP Électricité)
- 3 au LEP des Métiers d'Art de Coarraze, en ébénisterie
- 3 au Lycée Louis de Foix à Bayonne en classe UPE2A (Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants)
- 1 au LEP de Morlaàs en pâtisserie
- 1 au LEP d'Oloron en Bac Pro Transition Numérique
- 1 au LEP de Jurançon en CAP Logistique
- 1 au Lycée Agricole d'Oloron en Bac Pro Accompagnement Grand Âge
- 1 au Lycée Agricole d'Orthez en Prépa des Métiers
- 1 au Lycée Cantau d'Anglet

Parmi eux, 18 ont pu bénéficier de l'internat et les autres du régime de demi-pensionnaire, grâce au bon vouloir des chefs d'établissements. Un immense merci à eux.

• Activités sportives

- En partenariat avec la FSGT

- **Camp de Castet (camping et montagne) du 21 au 25 juillet** : a permis une pause estivale pour 8 MNA et 5 jeunes du Prahda : nuits en camping, randonnées en montagne et moments conviviaux. Merci aux 2 encadrantes de la FSGT et aux 4 bénévoles qui se sont mobilisés pour les transports, la logistique ou qui ont prêté du matériel.

- **Séances de musculation** de janvier à juin (les mardis et vendredis de 13 à 15h) : participation régulière de 6 à 10 jeunes MNA et de résidents du Prahda

- **Course de la Paix** organisée par la FSGT (20/12) participation d'1 MNA

- Formation et bénévolat à l'atelier Vélo de Billère

- Convention de bénévolat mise en place avec un MNA souhaitant être bénévole à l'atelier 3 demi-journées par semaine (oct)

- **Formation Vélo « Mécanique et Sécurité »** organisée par l'Atelier Vélo de Billère pour 22 MNA : séance de présentation générale le 17 avril (code de la route et bonnes pratiques) et séance pratique de 2 heures (mécanique, circulation en situation réelle) pour 3 groupes, les 23 et 29 avril, et 6 mai. Un gros succès, et un apprentissage indispensable pour leur sécurité.

- **Sport en club** : 7 jeunes sont inscrits dans des clubs de foot (Bourbaki, Jurançon ou Billère) qui les acceptent gracieusement. 1 jeune participe aux entraînements d'athlétisme au Club Universitaire de Pau.

- Autres activités sportives :

- **Challenge mini foot** organisé- 21/12 par l'association DanseAfrica Dance : participation de 16 jeunes et de 3 bénévoles

- **Sorties piscine** à Billère en juillet et en août pour 31 jeunes grâce aux places gratuites offertes par la Municipalité de Billère

- 2 journées détente, repas et piscine pour 30 jeunes le 24/07 et 25 jeunes le 24/08 encadrées par une dizaine de bénévoles

- **Sortie de fin d'année** à Positive Jump (26/12) : (matinée Trampoline, repas et distribution de petits cadeaux de Noël) pour 24 bénéficiaires (2 familles dont 3 enfants, 19 MNA), encadrée par 5 bénévoles

- **Activités culturelles**

- **Ateliers numériques** les lundis après-midi à la MJC des Fleurs et à la Médiathèque de février à avril les samedis ou dimanches matin

- Visites organisées de la **Médiathèque de Pau** (9 jeunes le 14/02, 10 jeunes en avril, 3 jeunes en décembre) leur permettant de découvrir les lieux et d'avoir accès à l'espace numérique.

- Participation de 2 jeunes aux ateliers de **Sciences Odysée** organisés par la Ville de Pau (22/02)

- **Nuit de la Recherche** le 26/09 (12 jeunes et 3 bénévoles) au château de Pau organisée par l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et par le centre de culture scientifique technique et industrielle Lacq Odysée

- **Sortie cinéma au Méliès** « Apprendre » de Claire Simon (16 MNA)

- **Projections cinéma**: « Projection cinéma à la MJC des Fleurs du film « Benda bilili » le 03/07

- **Festival Pau Arts Urbains** 17-18-19/10: 10 places offertes aux MNA pour assister au « battle » européen à la Coupole au Foirail, 6 places offertes par Culture en bus pour le spectacle de Stand Up à L'art Scène Théâtre, et brunch de clôture « battle des kids », offert par la MJC du Laü.

- **Soirée salsa** à la MJC du Laü, 31/10, places offertes à 11 jeunes.

- **Ateliers danse Krump**, MJC Laü et Espace pluriels (3/12) : 2 jeunes MNA participants

- **Places match basket de l'Elan Béarnais** offertes par la MJC du Laü 27/12 : 12 jeunes en ont profité

- **Vie quotidienne et prises en charge**

Des dépenses de vie quotidienne demandées par les jeunes ont été prises en charge par l'association : les recharges téléphoniques mensuelles (une quarantaine par mois), les réparations des téléphones, l'achat de téléphones d'occasion, les fournitures scolaires et le matériel demandé par les lycées professionnels (boite à outils), les assurances scolaires pour les jeunes scolarisés, l'entretien des vélos, les antivols.

Des appels à dons de fourniture ont été régulièrement lancés vers les adhérents (fournitures scolaires, matériel et vêtements de sports, téléphone et équipement en téléphonie..).

- **Réconfort et écoute bienveillante**

Au-delà de l'aide financière et logistique fournie par l'association, les jeunes à la rue trouvent auprès des bénévoles une immense source de réconfort et d'écoute bienveillante, qui, pour certains, leur permet de ne pas sombrer dans la dépression et le désespoir.

6- ACCOMPAGNEMENT ADULTES EXILÉS– COURS FLE/FLI

En 2025, nous avons créé une nouvelle activité : **Cours de FLE/FLI pour adultes exilés**. Préparation des tests de français, 2 soirs par semaine à partir d'octobre, les mercredis et vendredis soirs de 18h30 à 20h30 à la MJC des Fleurs. 5 bénévoles assurent les cours, en relais. 5 à 6 apprenants se sont présentés.

7- ACCOMPAGNEMENT DES DEMANDEURS D'ASILE ET DES REFUGIES

Le PRAHDA (Programme d'Accompagnement et d'Hébergement des Demandeurs d'Asile) ADOMA de Pau, géré par CDC Habitat, accueille 130 à 140 personnes demandeuses d'asile primo arrivantes.

L'objectif principal de notre accompagnement est d'initier ces personnes à la langue française, leur permettant de s'inscrire dans une démarche d'insertion sociale.

Les cours de FLE sont ouverts à tous, au fur et à mesure des arrivées au Prahda, sans inscription préalable, sans liste d'attente, ni test, ni paiement, y compris pendant toutes les vacances scolaires.

3 cours de français par semaine (lundis, mardis et mercredis après-midi) ont pu être assurés par 6 à 7 bénévoles, pour 15 à 20 résidents.

Trois niveaux de cours ont été organisés, un pour les primo-débutants entre 5 et 10 bénéficiaires, un pour les apprenants plus avancés entre 4 et 9 bénéficiaires et enfin un troisième groupe de niveau A1.2/A2 de trois personnes. Un 4^{ème} cours a été créé en mars.

Des travaux importants de rénovation ont été effectués dans l'établissement de février à décembre, causant beaucoup de nuisances sonores mais les cours ont été maintenus pendant toute la période. Les cours pour un petit groupe d'« avancés » ont été délocalisés à la MJC « LES 4 COINS DU MONDE » en mai et juin.

Une réunion avec la directrice, les salariées et 3 bénévoles a eu lieu en octobre. Un point a été fait sur les travaux en cours. Une salariée a proposé aux bénévoles HS64 de travailler avec les résidents sur des axes culturels (peinture, musique...).

Ce sont au total plus de **820 heures de bénévolat** consacrées à ces séances, par 7 bénévoles.

8- ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES DEBOUTEES DU DROIT D'ASILE

En 2025, Humanité Solidaire 64 a apporté une aide à une quinzaine de personnes membres de familles déboutées du droit d'asile :

- une famille Albanaise avec 2 ados de 17 et 19 ans, hébergés depuis plus de 4 ans maintenant par une de nos bénévoles dans un studio
- une famille Géorgienne avec 3 enfants,
- une maman Malienne sans papier et de ses deux enfants de 6 et 10 ans venus de la région parisienne en août 2024, sans contact à Pau
- une maman Angolaise avec une enfant de 4 ans

Les principes qui nous guident dans cet accompagnement sont la dignité de la personne humaine (logement, alimentation, santé) et le droit des enfants à la scolarisation.

Ce sont beaucoup de rendez-vous médicaux et d'accompagnement à scolarité avec ces familles (CV, recherche d'emploi, dossiers avec la CIMADE, accompagnements, mise au clair de papiers médicaux, lien avec les banques...).